

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 DE L'ÉCOLE DE LA CHANTERELLE

Adopté par le conseil d'établissement le 18 octobre 2023 par la résolution no 23-24-05

Date de prise d'effet : 1^{er} février 2024

Date de fin : 30 juin 2027

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'école ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et à la réussite éducative, soit les élèves, les parents et le personnel de l'école.

Le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaires des Patriotes. Il est également arrimé avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027. Le masculin est utilisé pour alléger le texte lorsqu'il est question des enseignants et des enseignantes, et cela, sans préjudice ou discrimination.

GROUPES ET PERSONNES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Au cours de l'année 2022-2023, le personnel de l'école, les parents du conseil d'établissement ainsi que les élèves ont été consultés sur la réussite éducative et le climat scolaire à l'école De la Chanterelle.

La direction et les membres du comité de pilotage ont eu accès à des tableaux statistiques qui ont situé la réussite des élèves en fonction des indicateurs du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). L'analyse des données a mené à l'identification de zones de vulnérabilité en cohérence avec le PEVR.

Depuis janvier 2023, un comité de pilotage a été formé pour élaborer le nouveau projet éducatif. Au terme d'échanges, nous avons déterminé nos valeurs, notre vision et notre but en tant qu'équipe.

La direction tient d'ailleurs à remercier les personnes suivantes pour leur participation accrue dans l'élaboration du projet éducatif 2023-2027 :

Gabrielle Houde, enseignante au 1^{er} cycle

Catherine Roy, enseignante au 2^e cycle

Josée Gosselin, enseignante au 2^e cycle

Vincent Leblanc, enseignante d'éducation physique (2022-2023)

Christine Chouinard, orthopédagogue (2023-2024)

Julie Vallée, éducatrice classe principale au service de garde (2022-2023)

Dominique Patry (2023-2024)

Marilou Montambault, éducatrice spécialisée

Marie-Soleil Gariépy, parent présidente du conseil d'établissement ainsi que l'ensemble des représentants du CÉ

Et l'ensemble de l'équipe-école pour la collaboration, les suggestions, recommandations et ajustements.

CONTEXTE

Contexte externe

L'école de la Chanterelle est située à Saint-Basile-le-Grand, une ville de 17 060 habitants. La municipalité observe une stabilité au sein de la population. Le taux de croissance est très près du 0%. Le bassin des élèves qui la compose est constitué majoritairement du quartier des Oiseaux, et d'une infime partie du secteur de la couronne rurale.

En 2023-2024, la clientèle de l'école est répartie en 12 groupes de la 1^{re} à 6^e année et de 3 classes spécialisées ACCÈS. La grande majorité des élèves sont marcheurs, seuls les élèves provenant de la couronne rurale ainsi que les élèves provenant des autres secteurs sont transportés par autobus. Finalement, certains élèves des classes spécialisées bénéficient d'un service de transport en berline.

Le service de garde accueille quotidiennement 145 enfants soit 48% de nos élèves. Le service des dîneurs dessert une centaine (106) d'enfants.

L'école travaille en partenariat avec le CSSS, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et les programmes de la santé publique. L'école a tissé des liens avec l'organisme Arc-en-ciel qui offre des ateliers ponctuels à nos élèves sur la prévention des dépendances ainsi qu'avec le policier communautaire.

Contexte interne

Pratiques d'encadrement, relations entre le personnel et les élèves et situations d'intimidation et de violence

Les relations entre le personnel et les élèves sont positives à l'école de la Chanterelle. L'équipe-école a choisi d'élaborer un nouveau mode de vie en 2022-2023 selon un modèle de soutien aux comportements positifs (SCP), pour agir davantage en prévention, avoir des règles claires et connues de tous et ainsi, diminuer les conflits et la violence lors des récréations. Les comportements appropriés sont enseignés aux élèves de façon explicite. Des plans de leçon ont été élaborés par le comité et vécus en classe de façon à travailler, plus en profondeur, une règle de vie aux 2 mois.

Le palier 2 d'intervention du modèle RAI (réponse à l'intervention) devra être travaillé par le comité mode de vie en 2023-2024. L'équipe souhaite réfléchir à comment intervenir avec les élèves qui ne répondent pas aux interventions universelles.

Les situations conflictuelles sont traitées avec diligence par les membres du personnel, ce qui évite que les situations dégénèrent, mais à la suite du sondage, nous croyons pertinent de rassurer les élèves quant à la prise en charge de la situation problématique par l'adulte.

NOMBRE D'ÉLÈVES :	304
Rang décile IMSE :	1
Nombre d'enseignants	21
Nombre d'employés de soutien	20
Nombre de professionnels	3
Services offerts :	12 Groupes d'enseignement régulier de la première à la sixième année. 3 groupes ACCÈS Service de garde

Pratiques éducatives et évaluatives

Depuis la mise en place du dernier projet éducatif, les efforts pédagogiques ont été orientés vers les pratiques prometteuses en lecture. En effet, les stratégies de lecture sont enseignées de façon explicite en utilisant le référentiel commun. De plus, une attention particulière a été accordée à la rétroaction.

En 2022-2023, chaque titulaire de classe a fait partie d'une communauté de pratique (COP) afin de bonifier les pratiques en lecture et de mettre en place des pratiques prometteuses pour faire progresser les élèves vers la réussite.

Ces apprentissages demeurent cependant à parfaire et à appliquer de façon plus systématique.

L'évaluation est également au cœur des préoccupations. Nous souhaitons d'ailleurs revoir cet aspect de la pratique enseignante autant dans notre jugement que dans nos façons de faire.

Dans le projet éducatif 2023-2027, nous souhaitons aborder l'écriture et les mathématiques afin de nous assurer de mettre en place des pratiques prometteuses pour continuer à développer les compétences de l'équipe-école.

Climat organisationnel

Depuis quelques années, nous observons une très grande stabilité au niveau de l'équipe enseignante, tandis qu'au service de garde, un grand mouvement de personnel a lieu annuellement.

De façon générale, le climat de travail est sain et convivial. Nous sentons une collaboration entre les membres du personnel enseignant. L'école de la Chanterelle est une école vivante où il est agréable d'évoluer au quotidien puisque le personnel a le souci de s'impliquer dans des semaines thématiques variées : semaine des mathématiques, semaine des arts et du français, semaine de l'activité physique et des saines habitudes de vie.

Le leadership de la direction est mobilisateur et apporte un cadre rassurant dans l'équipe. Le personnel a envie de fournir les efforts nécessaires à la réalisation de la vision commune et de se rallier aux décisions prises. Divers projets ont été développés afin d'intégrer des pratiques prometteuses, notamment en lecture en 2022-2023, et cela, en collaboration avec les conseillers pédagogiques. Des dîners pédagogiques ont également été offerts afin d'approfondir des thématiques étant ressorties lors des communautés de pratique : l'évaluation des apprentissages en lecture, les entretiens individuels et premiers pas en enseignement en plein air.

Le 6 septembre 2023, nous avons inauguré la classe extérieure qui permet l'engagement, la motivation et les saines habitudes de vie de nos élèves.

L'équipe-école participe à établir un climat de collaboration et elle s'assure de consulter, d'engager et de se responsabiliser dans les changements proposés. Les membres du personnel et la direction font preuve de courage managérial en nommant les défis et en s'assurant de souligner également toutes les avancées.

L'implication dans la recherche active de financement permet à l'ensemble de l'école de mettre en place des projets et activités intéressantes et motivantes. L'état budgétaire au 30 juin dernier était équilibré.

MISSION DE L'ÉCOLE

L'article 36 de la *Loi sur l'instruction publique* définit comme suit la mission de l'école :

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS

Une équipe unie et bienveillante qui tient compte de chacun en les guidant vers la réussite. À la Chanterelle, la vie est belle!

Nos valeurs : respect, collaboration et plaisir.

Voici les comportements que nous adoptons afin d'actualiser nos valeurs.

- **Respect**
Nous faisons preuve d'ouverture et d'écoute.
Nous sommes respectueux en parole et en geste envers toutes personnes que nous côtoyons.
- **Collaboration**
Nous contribuons au climat positif de notre groupe en adoptant un comportement d'apprenant et en appliquant les décisions prises par le milieu.
Nous encourageons la confiance, l'entraide et l'honnêteté par nos attitudes et nos actions.
- **Plaisir**
Par le plaisir, nous développons des liens significatifs et bienveillants qui feront en sorte d'augmenter le sentiment de confiance et d'adhésion.

Nous sommes une école collaborative, respectueuse et où le plaisir contribue au climat bienveillant de l'établissement afin que la réussite et l'apprentissage de tous soient possibles.

Nos engagements

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer notre école vers sa vision.

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Un **enjeu** représente ce que l'établissement d'enseignement, les élèves qui le fréquentent et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Il sert à structurer les orientations. La formulation d'un enjeu se traduit par un énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.

Une **orientation** permet d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de la mission. Elle traduit les priorités, elle est rattachée à l'enjeu, elle est introduite par un verbe d'action, véhicule une idée maitresse et est claire et concise.

Un **objectif** est un engagement. Il énonce les changements précis et mesurables souhaités. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs et constitue la base de la reddition de comptes. Il est introduit par un verbe d'action.

Un **indicateur** est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif. Il est précis et clair, il permet de mesure un seul aspect à la fois et il repose sur des données fiables et récurrentes.

Une **cible** est associée à chaque indicateur et elle désigne le **résultat visé** compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable.

L'objectif et la cible doivent être formulés de façon « **SMART** », c'est-à-dire qu'il doit être **spécifique**, **mesurable**, **atteignable**, **réaliste** et **temporel**.

La majorité des enjeux, orientations et objectifs doivent être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite. Il est également possible d'ajouter des enjeux spécifiques à l'établissement.

ENJEU NO 1 : RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

ORIENTATION : Assurer la réussite de chacun de nos élèves

		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2019+2022+2023	CIBLE
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter la proportion d'élèves ayant un résultat de 70% et plus en mathématique.	Proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique en 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e année du primaire.	MAT200 tous les élèves 88%	+4%= 92,0%
			MAT400 tous les élèves 92,3%	+3,8%=96,2%
			MAT600 tous les élèves 90,4%	+ 5,8%= 96,2%

ENJEU NO 2 : RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

ORIENTATION : Assurer la réussite de chacun de nos élèves

		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2019+2022+2023	CIBLE
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter la proportion d'élèves ayant un résultat de 70% et plus en français.	Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français en 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e année du primaire.	FRA200 GARÇONS 82,1%	+ 7,1%= 89,3%
			FRA400 GARÇONS 66,7%	+ 16,1%= 83,3%
			FRA600 GARÇONS 85,2%	+5%= 90,2%

MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES ANNUELLE

Une fois adopté, le projet éducatif est mis en œuvre grâce à des moyens qui sont énumérés dans un plan d'action. Ces moyens sont proposés par les membres de l'équipe-école et approuvés par le directeur ou la directrice de l'école.

Le projet éducatif et le plan d'action sont diffusés sur le site Web de l'école. Chaque année, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif, dans le cadre de son rapport annuel. Il transmet ce rapport annuel aux parents et aux membres du personnel et le rend public sur le site Web de l'école.